



Question sur la succession

Par **millesime10**, le **18/02/2010** à **08:25**

Bonjour,
Mon papa est décédé le 2 mars 2005 d'un accident de voiture, en sachant que nous sommes 4 héritiers pour la succession :
- ma belle mère et mon petit frère qui a aujourd'hui 15 ans qui vivent ensemble (avec qui on ne parle plus), avec un notaire
- moi et ma soeur avec un notaire différent
La masse active de succession de mon papa comprend :
- La moitié indivise d'un appartement sis à VILLEPINTE la où vivent ma belle-mère et mon petit frère depuis le décès de mon papa.
- La moitié indivise d'une maison d'habitation sise à MERREY SUR ARCE qui est en vente actuellement.
Nous sommes 3 héritiers pour le reste de la masse active de succession (mon frère ma soeur et moi-même)
- Une parcelle en nature de vigne AOC sur VIVIERS SUR ARTAUT, pour 00ha34a90ca, Attribution donation partage du 28.11.1998 BLT aux époux XXX (il reste 5 ans avant la fin du bail)
- Une parcelle en nature de terre à vigne AOC sur VIVIERS SUR ARTAUT, pour 00ha24a85ca, BLT aux époux XXX (il reste 5 ans avant la fin du bail)
- Une parcelle en nature de sapin sur LOCHES SUR OURCE, pour 01ha42a88ca,
- Une parcelle en nature de landes sur LOCHES SUR OURCE, pour 00ha16a40ca.
Depuis presque 5 ans rien a évolué sur l'acquisition des biens immobiliers, des terres et des sapins.
Avec tous ces renseignements là pouvez-vous me répondre aux questions que je me pose ?
Pour l'appartement de VILLEPINTE :
- Peut-on demander un loyer à ma belle mère durant toute ces années quelle a vécu dans l'appartement.
- Peut-on le mettre en vente ?
Pour tous ce qui concerne les terres à vigne :
- Peut-on récupérer les terres de vignes après le bail terminé ?
- Si oui, quelle procédure faire et à quel moment ?
Pour les parcelles en nature de sapin et de lande :
- Peut-on récupérer les parcelles en totalité ?
Pourquoi que la succession met autant de temps à ce faire ?
En ce qui concerne les biens immobiliers je peux comprendre que ma belle-mère puisse mettre des bâtons dans les roues, mais en ce qui concerne les parcelles de terres et de sapins nous sommes 3 héritiers et ma soeur et moi sommes très liées.
Aidez moi s'il vous plait je ne sais plus quoi faire mon notaire me dit à chaque fois que je l'appelle qu'il n'a rien de nouveau à me dire et cela va faire 5 ans que ça dure et je commence

a en avoir marre.rnrnMerci de votre aide, a bientôt.